

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUILLET 2010**

Nombre de Conseillers :

en exercice : 14
présents : 10
votants : 11

L'an deux mille dix, le huit juillet, à 20 heures,
le Conseil Municipal de la Commune de Présilly
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie,
sous la présidence de Monsieur Alain Bullat, Maire.
Date de convocation du Conseil Municipal : 1er juillet 2010,

Conseillers présents : A. BULLAT, H. DUNAND, G. VIGNY, V. BLONDIN, C. GAZEL, P. JACQUEMAIN,
F. VULLIET, D. DUNAND, D. GENOUD, B. TREMBLET,

Procurations de vote : N. DUPERRET donne pouvoir à F. VULLIET

Conseillers excusés : R. PETTITT

Conseillers absents : X. SPRUNGLI, M. MASSON

1/ Approbation du procès-verbal du Conseil municipal du 10 juin 2010

Le procès-verbal est approuvé à l'unanimité.

2/ Budget eau : décision modificative n°2

M. le Maire informe le Conseil Municipal que, pour des raisons comptables, il est nécessaire d'annuler un titre sur l'exercice 2009, pour un montant de 870 € environ.. Or il n'y a pas de crédits suffisants sur le compte concerné. De ce fait, il propose de voter la décision modificative suivante :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

		montant prévu	modification	total
<i>DEPENSES</i>				
011	CHARGES A CARACTERE GENERAL	41 684,78	-700,00	40 984,78
6152	Entretien et réparations sur biens immobiliers	16 534,78	-700,00	15 834,78

DEPENSES

67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200,00	700,00	900,00
673	Titres annulés sur exercice antérieur	200,00	700,00	900,00

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

VOTE la décision modificative n°2

3/ Périmètres de protection des captages : choix du maître d'oeuvre

M. le Maire rappelle au Conseil que des périmètres de protection des captages d'eau potable ont été définis en 2007 par arrêté préfectoral. Ces périmètres doivent maintenant être clos et protégés. Pour ce faire, il convient de

choisir un Maître d'œuvre afin de monter le dossier technique préalable aux travaux. Ceux-ci seront programmés sur l'exercice 2011, après demande de subvention auprès du SMDEA.

L'entreprise Profils Etudes est la seule à avoir répondu à l'appel à candidature et propose une mission en deux phases :

Mission de base :

projet et montage du dossier de subvention : 1500 € HT

Option :

Réalisation d'un dossier de consultation des entreprises et direction des travaux : 1500 € HT

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à l'unanimité,**

DECIDE de procéder aux travaux de protection des captages d'eau potable

DECIDE de retenir l'entreprise Profils Etudes comme maître d'œuvre, et de lui confier la mission de base et l'option, pour un montant de 3000 € HT

PRECISE que les travaux se feront en 2011

4/ Requalification du Chef-Lieu : approbation du dossier d'enquête publique préalable à Déclaration d'Utilité Publique

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de l'Urbanisme ;

Vu le Code de l'Expropriation et notamment ses articles L. 11-1 à L. 11-9 et R. 11-3 ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme approuvé le 11 octobre 2007;

Vu la délibération du 12 juin 2008 confirmant la volonté du Conseil municipal de réaliser le projet d'aménagements paysagers du Chef-Lieu

Vu la délibération de principe du 10 décembre 2009 décidant d'engager une procédure de déclaration d'utilité publique afin de mener à terme ce projet,

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal le projet de requalification du chef-lieu élaboré en réunions de travail depuis deux ans.

Ce projet a pour objectifs de sécuriser les usagers de la route (piétons et véhicules), et d'améliorer le cadre de vie des résidents en leur offrant des espaces publics de qualité. Sa réalisation nécessite la maîtrise par la collectivité de quelques parcelles ou parties de parcelles.

Les tentatives de négociation amiable n'ayant pas eu de suites, il a été convenu le lancement d'une procédure d'expropriation compte tenu de l'urgence du projet. M. le Maire rappelle qu'une conclusion amiable reste cependant possible et souhaitable tout au long de la procédure, en cas d'accord avec les propriétaires concernés.

M. le Maire présente le dossier d'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique. Il précise que le dossier d'enquête parcellaire sera présenté au Conseil dès réception des documents nécessaires.

**Après en avoir délibéré,
Le Conseil Municipal,
à 9 voix pour,
et 2 abstentions (N. DUPERRET, F. VULLIET)**

APPROUVE le dossier d'enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;

AUTORISE M. le Maire à solliciter de M. le Préfet l'ouverture d'une enquête préalable à la Déclaration d'Utilité Publique ;

AUTORISE M. le Maire à ester en justice au nom de la commune dans la procédure d'expropriation visant à la requalification du chef-lieu et à signer tous les actes y afférant.

5/ Présentation d'une esquisse de projet immobilier au Plat

M. le Maire informe le Conseil municipal qu'un projet immobilier est en train de se dessiner au Plat. Le promoteur est venu apporter de premières esquisses qui sont présentées au Conseil. Il est décidé d'organiser une réunion de travail pour les étudier avec l'architecte conseil du CAUE au mois d'août.

6/ Suivi de la mise en place d'une Zone Agricole Protégée

Les communes de Beaumont, Andilly et Saint-Blaise ont donné leur accord de principe. Une réunion d'information aux élus est prévue le 19 juillet.

7/ Information sur les travaux

- *Scie-Botte* : les travaux sont terminés et ont été réceptionnés.
- *Chemin piéton le long de la RD 18* : il a été réalisé et semble bien utilisé.
- *Espace des Rappes* : étant donné la chaleur actuelle, l'enherbement se fera à la fin de l'été
- *Aménagements de voirie* : la chicane du Petit-Châble est installée
- *Hangar technique* : la commune de Beaumont a finalement décidé d'acheter un hangar dans sa zone artisanale. La commune de Présilly déposera donc son propre projet.
- *Chemin de Montailoux* : le « chemin d'en bas » a été refait.
- *VC II* : la bordure amont va être reprise afin d'améliorer la récupération de l'eau pluviale.

8/ Information sur les activités du printemps et de l'été

- *manifestation autour de la pierre croisée* : une centaine de personnes, dont M. le Sous-Préfet, étaient présentes lors de la conférence en salle communale, puis ont suivi la pierre croisée portée sur une carriole. Celle-ci a enfin repris sa place ancestrale. L'exposition sur l'histoire de la Savoie et de Présilly peut encore se visiter tout l'été à la mairie.
- *La Course cycliste de Présilly* Le 4 juillet 2010, après plusieurs années d'interruption, fût un succès.

9/ Compte-rendu des commissions

- *site internet* : sa construction avance. De premières propositions de maquettes pourront être présentées en août.

10/ Actualité intercommunale

- *Syndicat du Salève* : une information a été donnée sur les carrières du Salève, à Etrembières. Leur activité doit s'arrêter en 2033. D'ici-là, le remblai des zones exploitées va progressivement se faire.

Denis GENOUD rappelle que la marche populaire du Salève se fera cette année le 5 septembre 2010. La population est invitée à cette randonnée : Départ maison du Salève à 9h00.

- *SIDEFAGE* : une journée portes ouvertes est prévue le 11 septembre à l'usine d'incinération de Bellegarde.
- *PACA* : Une réunion explicative sera proposée au Conseil Municipal cet automne.

11/ Questions diverses

- projet de logements sociaux au Chef-Lieu : une présélection de 4 architectes s'est déroulée début juillet dans les locaux de Haute-Savoie Habitat à Annecy. Les architectes retenus vont maintenant proposer leur projet permettant de désigner celui qui réalisera le bâtiment.
Par ailleurs, un groupe de travail s'est constitué afin de réfléchir à la vocation du local communal construit en annexe. Il est composé de : Hubert DUNAND (resp.), Véronique BLONDIN, Denis GENOUD, David DUNAND, Philippe JACQUEMAIN, Guy VIGNY, Bernard TREMBLET,

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h20.

Le Maire,

Alain BULLAT